



ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Justificatif de parution sur lyoncapitale.fr

Téléchargé le 08 / 08 / 2026 à 07:07

Date de publication : samedi 8 août 2026 à 03:21

Type : Constitution SASU

Localisation : 69 - Rhône

Support de parution : LyonCapitale.fr



74 Rue Rambuteau, 71000 MACON

Par ASSP en date du 29/07/2026, il a été constitué une SASU dénommée :

DISTRIPRO

Siège social : 298 Allée des Maisons Neuves 69400 GLEIZÉ **Capital :** 1000 € **Objet social :** La Société a pour objet, en France et à l'étranger : - L'achat, la vente, la location, la mise à disposition, l'installation, l'entretien, la maintenance et l'exploitation de tous distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et fontaines à eau, - L'achat et la vente de pièces détachées liés à l'exploitation de tous distributeurs automatiques de boissons chaudes, froides et fontaines à eau, Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : - la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ; - la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; - la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à

tout objet similaire ou connexe ; - toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : Mme BERTONI Célia demeurant 298 Allée des Maisons Neuves 69400 GLEIZÉ élue pour une durée illimitée **Directeur Général** : M CERVANTES Gaëtan demeurant 298 Allée des Maisons Neuves 69400 GLEIZÉ **Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **Clauses d'agrément** : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. **Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de VILLEFRANCHE-TARARE.

Vous pouvez consulter l'annonce à l'adresse suivante :

<https://annonces-legales.lyoncapitale.fr/annonce/a7d0646d-ea96-482d-87a4-e1e8b3cc620f-form-instance>

S.A.S. au capital de 1 000 000 € - 489 069 856 RCS Nanterre
Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer – 92925 La Défense Cedex